



DU LUNDI 18 JUILLET 2016

■ Vol de drapeau, cassage de rétros, incendies de poubelle... ■ Le vandalisme pourrit la vie des communes ■ Quelques maires ont décidé de s'armer contre ces bêtises de mômes ou d'adultes avinés.



Jean-Marc de Lustrac, le maire de Vars, a embauché un policier municipal et vient d'investir dans un système de caméras.

Photo Quentin Petit

Le vandalisme en quelques chiffres

En zone gendarmerie, les destructions ou dégradations de biens publics sont en hausse sur les six premiers mois de l'année, comparées au premier semestre 2015. Il y en a eu 46 contre 41 en 2015. Les destructions ou dégradations de biens privés sont passées de 59, de janvier à juin 2015, à 44 sur la même période en 2016. Les vols simples sont stables à 120 faits constatés sur les six premiers mois de l'année. En revanche, les vols à la roulotte explosent. Il y en a eu 150 sur le premier semestre 2015 contre 256 sur cette même période en 2016.

La dure lutte contre le vandalisme

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

D'un côté, 40.000€ de dégâts parce qu'une bande de gamins a décidé de jouer avec des allumettes. De l'autre, 15.000€ d'investissement pour installer de la vidéo surveillance. «*Le conseil a voté à l'unanimité*», souffle André Meuraillon, le maire de Barbezieux. «*Ce n'est pas Chicago ici, mais il y a eu le meurtre de Claude Tavernier en 2012, l'agression de la bijoutière en 2013 et de nombreuses incivilités.*»

L'élu de Barbezieux n'est pas le seul confronté aux agissements nuisibles d'une minorité. À Juillac-le-Coq, la statue du coq a été cassée ces derniers jours, «*des fans de foot qui ont voulu s'en servir d'emblème*», imagine le maire Jean-Marie Nouveau qui estime à 800€ son remplacement. «*Rien de très grave. Mais c'est énervant. Surtout quand huit jours avant, on a volé le drapeau de la mairie.*»

À Saint-Fort-sur-le-Né et à Verrière aussi, les drapeaux ont dis-

paru. Plus embêtant, récemment, la salle des fêtes de Javrezac a été taguée. À Bouëx, en avril, c'est le puits de la Prazelle qui a été saccagé. À Saint-Angeau, on s'en est pris à la boîte aux lettres. À Segonzac, une bande arrachait les sigles de marque sur les voitures, 7.000€ de préjudice. La liste n'est pas exhaustive. À Ruffec, la mairie affiche désormais sur chaque lieu vandalisé le coût que cela représente pour les contribuables.

200 plaques de rues volées en une nuit !

À Vars, Jean-Marc de Lustrac en a eu assez. «*En 2014, les incivilités ont augmenté de 800% sur la commune.*» Dont le vol de 200 plaques de rue en une nuit. La commune a investi 32.000€ dans un système de vidéo détection «*Les caméras seront installées dans les bâtiments communaux. Elles se déclenchent dès qu'il y a un mouvement.*» Dont les locaux des clubs de foot, de tennis et de chasseurs, cibles régulières.

“
Les caméras ont un véritable effet dissuasif. Même sur les insultes en pleine rue ou la dégradation du tronc à l'église.

«*On a embauché un policier municipal, poursuit le maire de Vars. On doit être la plus petite commune à en avoir un. Vars est vulnérable parce qu'elle est rurale mais proche de la ville.*» En complément, la mairie a aussi mis en place le dispositif «*Voisins vigilants*». «*Depuis, on constate une baisse significative*», se réjouit Jean-Marc de Lustrac. Sans avoir de chiffres précis il estime que les incivilités «*ont diminué de moitié*».

Même constat d'efficacité à Lessac. Depuis que huit caméras surveillent le bourg du Nord-Cha-

rente, «*plus rien*», apprécie Eric Pinaud, le maire. Le prix de la tranquillité: 4.500€. «*On peut visionner les images pendant 15 jours, elles se déclenchent même quand une araignée passe*», prévient l'élu. Quand il a pris les rênes de la commune en 2008, il ne s'attendait pas à autant de vols sur les bâtiments communaux. «*Six, rien qu'en 2015. On perd du temps, de l'argent, de l'énergie pour faire marcher les assurances.*» Porte de l'école cassée, ordinateur volé, volets roulants de la médiathèque saccagés. «*On en avait ras le bol!*»

«*Les caméras ont un véritable effet dissuasif*, affirme Eric Pinaud. *Même sur les insultes en pleine rue ou la dégradation du tronc à l'église.*»

Rappel à la loi

Pour beaucoup des exemples cités ci-dessus, les gendarmes ont fini par arrêter les auteurs. À Barbezieux, sept mineurs et un jeune majeur ont été interpellés pour les feux de poubelle. À Ruffec, les feux de poubelle, dont ce-

lui de la boulangerie, étaient à mettre au crédit de deux mineurs de 12 et 15 ans. Ceux-là passeront par la case justice. Mais il y a des faits qui pourrissent la vie d'un quartier et entretiennent un sentiment d'insécurité sans être facilement punissables par la justice.

À Crouin, des gamins avaient l'habitude de provoquer les agents de la ville. En les insultant ou en débarrassant la tondeuse. «*La police municipale a retrouvé les deux auteurs de 9 et 11 ans. J'ai convoqué tout le monde dans mon bureau*



Deux gamins sont à l'origine du feu de poubelle qui a déclenché l'incendie de la boulangerie de Ruffec en décembre dernier. Photo archives CL

pour un rappel à la loi», raconte Michel Gourinchas, le maire de Cognac. Le premier magistrat de la ville est persuadé que passer un savon en bonne et due forme reste une solution.

«Un seul gamin est venu avec sa mère dans mon bureau, regrette le maire de Cognac. J'ai vu une maman dépassée et un jeune qui n'entendait rien.» Malgré ce demi-échec, Michel Gourinchas n'a pas l'intention de baisser les bras et fera un rappel à la loi chaque qu'il estimera qu'il s'impose.

«Chacun doit être acteur de sa sécurité»

À Barbezieux, les feux de poubelle ont failli dégénérer lorsque l'une d'elle a brûlé à côté d'un compteur de gaz. À Ruffec: la bêtise de gamin a viré à la catastrophe, le feu de poubelle a mis le feu à la boulangerie. Dans ces deux cas, la gendarmerie a fini par arrêter les auteurs. À Barbezieux, c'était une petite bande de huit, dont un seul majeur. À Ruffec, c'était deux gamins de 12 et 15 ans.

C'est l'enquête de voisinage qui a permis de retrouver les auteurs. «Mais au moment des faits, personne n'a eu le réflexe d'appeler, regrette le

colonel François Santarelli, commandant du Groupement de gendarmerie de la Charente. *«Quand on nous appelle, on peut intervenir très vite.»* Il cite ce cambriolage chez un vendeur de caravanes à Dirac. *«On a pu interpellé les auteurs sur place»* et éviter d'autres cambriolages. Le colonel Santarelli appelle à la responsabilisation citoyenne. *«Nous avons en Charente 35 dispositifs de participation citoyenne (type "Voisins vigilants", ndr). Chacun doit être acteur de sa sécurité. Ça commence par la connaissance de ses voisins.»*

Il encourage aussi les communes à investir dans des systèmes vidéo. *«C'est un plus qui permet d'identifier plus facilement les auteurs.»* Et en cette période de vacances, à ceux qui n'auraient pas de voisins à qui confier leurs clefs de maison pendant leur absence, il conseille vivement l'opération «Tranquillité vacances». *«C'est gratuit, il suffit de s'inscrire dans la brigade de gendarmerie la plus proche (ou le commissariat, ndr). On s'engage alors à passer régulièrement pendant nos patrouilles.»*

EN REGION

Des hommages ce lundi en Charente pour les victimes de Nice

Plusieurs communes charentaises ont pris des initiatives pour participer à l'hommage national rendu ce jour aux victimes de la tuerie de Nice survenue jeudi dernier sur la Promenade des Anglais après le feu d'artifice du 14 juillet. Ainsi le maire d'Angoulême, Xavier Bonnefont, indique-t-il qu'une minute de silence sera observée ce lundi midi dans la cour de l'hôtel de ville. À Cognac, Michel Gourinchas, annonce sur sa page Facebook qu'une

cérémonie sera organisée à la même heure devant sa mairie. Dans le même temps, les Confolentais se réuniront devant le monument aux morts tandis que les cloches des églises sonneront. Ici et là, des rendez-vous sont programmés, à midi toujours. Parfois groupés, comme à Aigre, où la municipalité mais aussi la communauté de communes invitent toutes les populations du territoire à se retrouver sur le parvis de la mairie de la ville centre.

Météo

Gare à la vague de chaleur et aux moustiques en Charente

Après un dimanche fort ensoleillé, il va faire très chaud en Charente cet après-midi, et surtout demain et mercredi où le mercure devrait sensiblement approcher les 40 degrés. Météo France place le département en vigilance orange. La préfecture invite tous les Charentais à maintenir leur logement frais (fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais), boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif, se rafraîchir et se mouiller le corps - au moins visage et avant-bras - plusieurs fois par jour, passer si possible deux à trois heures dans un lieu frais, éviter de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h) ainsi que les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...). Et pendant ce temps-là, c'est officiel: la saison des moustiques a commencé ! Le site Vigilance-moustiques.com a dressé hier la carte des départements français en vigilance verte, jaune et orange. La Charente, comme la Charente-Maritime, se retrouve en vigilance jaune, à l'image de 62 départements français. Vingt-cinq départements ont même atteint le seuil de vigilance orange en raison d'une «prolifération inhabituelle».



Hier déjà, il faisait plus de 28 degrés à l'ombre à Saint-Yrieix.

Photo Quentin Petit

L'explication ? «Elles sont dues dans la majorité des cas aux pluies abondantes et inondations constatées ces dernières semaines, qui ont généré de nombreuses eaux stagnantes où ont pu proliférer les moustiques», explique le site qui livre ses conseils pour se protéger des piqûres: porter des vêtements amples et couvrants, évacuer l'eau stagnante (dans les gouttières, les pots de fleurs...), équiper les lits et les fenêtres des chambres de moustiquaires... «Attention aux anti-moustiques vendus dans le commerce, préviennent les experts. En juin, 60 millions de consommateurs épinglait cinq répulsifs jugés toxiques, en particulier pour les femmes enceintes et les enfants.»

- Micro sablage verrier, microsociété cognaçaise, grave le verre, le métal et le bois
- Un savoir-faire unique ■ Menacé, mais sauvé par les salariés puis un repreneur.

MSV, la petite pépite qui grave sa route



Le travail est très précis et une partie s'effectue à la main, carafe par carafe.

Photos F. B.

Frédéric BERG
f.berg@charentelibre.fr

C'est une étoile dans la myriade d'entreprises de la Spirit Valley, le pôle de métiers autour des spiritueux qui prend racine dans le Cognaçais. Une étoile née en 2004 qui a bien failli s'éteindre après que son créateur, Régis de Bony, est décédé en décembre 2014. «MSV», pour Micro sablage verrier, est spécialisée dans le sablage de verre, cristal, métal et bois, le plus gros de son activité consistant à graver carafes et bouteilles de cognac de prestige.

”

Je veux renforcer la relation avec le monde du cognac, mais aussi aller vers d'autres clients. Les grands restaurants par exemple.

«Le fils de Monsieur de Bony a sauvé les meubles, mais je dois tirer un grand coup de chapeau aux trois salariés qui ont véritablement

sauvé l'entreprise. Ils se sont adaptés et ont réalisé un travail formidable. Quand j'ai su que l'entreprise était à reprendre, ça m'a tout de suite intéressé. Je cherchais une société avec un savoir-faire», explique Frédéric Larour, le nouveau propriétaire depuis mars dernier. Ce Breton débarqué en Charente

en 1989 a créé et développé une première société, «T2M», basée à Roulet, spécialisée en logistique, conditionnement à façon et en lots, routage et dernièrement en numérisation de documents. Elle emploie 13 salariés et dégage un chiffre d'affaires annuel de 1 million d'euros. «*Mon épouse et moi cherchions une activité qui puisse être complémentaire de notre première société. C'est le cas avec MSV*», ajoute Frédéric Larour, qui estime qu'il doit d'abord «consolider» l'activité. «*Le principal, c'est de préserver le caractère artisanal de la société et de faire connaître notre savoir-faire. Le chiffre annuel est d'environ 400.000€, il y a un potentiel de développement important*», estime le patron qui consacre les deux tiers de son temps à MSV, située au 11, rue de la Pépinière à Cognac. Le savoir-faire que veut défendre Frédéric Larour, c'est donc le micro-sablage, réalisé à l'unité ou en petite série. «*On pose un film sur la carafe ou l'objet à graver, un peu comme un tatouage qui ne laisse apparaître*

que la partie à graver. Ensuite, on projette le sable qui creuse le verre ou un autre matériau. On peut être extrêmement précis», soulignent Caroline Palin et Eugénie Allard, les deux salariés qui travaillent dans l'atelier. Elles sont épaulées pour les tâches administratives par une troisième personne qui partage son temps entre les deux entreprises de Frédéric Larour.

La clientèle, ce sont essentiellement les maisons de négoce, mais aussi de plus petits viticulteurs. «*On réalise de petites séries, de 12 à 24 carafes. Je veux renforcer la relation avec le monde du cognac, mais aussi aller vers d'autres clients. Les grands restaurants par exemple*», suggère Frédéric Larour qui défend une «*culture managériale ouverte*»: «*Je suis un esprit libre, un épicurien. ça ne m'empêche pas d'être pragmatique et de vouloir développer mes activités.*»

MSV sera présent à Vinitech, «le salon mondial vitivinicole, arboricole et maraîcher» fin novembre à Bordeaux.



Frédéric Larour et les deux salariées de l'atelier, Caroline Palin et Eugénie Allard.

Attentat de Nice

Le feu d'artifice de La Croix-Montamette est remis en cause



Chaque année, la foule se masse en face de l'Espace 3000 pour assister au traditionnel spectacle pyrotechnique cognaçais. Ils étaient 15.000 l'an dernier.

Photo archives CL

Le traditionnel feu d'artifice de La Croix-Montamette à Cognac aura-t-il lieu le lundi 25 juillet prochain?

Pour cet événement qui clôt la grande fête foraine qui s'ouvre le vendredi 22 et attire chaque année plus de 10.000 personnes, la question est posée après l'attentat qui a ensanglanté Nice, jeudi dernier. «Comment fait-on? On met des barrières où? Comment? Y aura-t-il des mesures de sécurité imposées et plus draconiennes à prendre que l'an dernier et est-on en situation de les tenir?», s'interroge le maire de Cognac Michel Gourinchas, qui ajoute: «On peut se dire: pourquoi un tel drame se produirait-il à Cognac? Pourquoi pas aussi? Personne n'est à l'abri. Il va falloir en discuter avec les autorités», annonce l' élu. Alors qu'une minute de silence sera observée en hommage aux victimes de Nice ce midi à l'hôtel de ville, le maire entend bien dans la foulée poser les bases d'une réunion avec Jean-Yves

Le Merrer, le sous-préfet, afin de décider de la conduite à tenir. «On sait qu'il est difficile de maîtriser le flux sur ce feu d'artifice. Les gens arrivent en même temps, de partout et repartent en même temps. C'est compliqué à sécuriser, au contraire de la Fête du cognac par exemple», explique-t-il. Une fête qui n'est pas remise en cause en revanche, pour le moment. Moins problématique en effet, car confinée dans un espace déjà contrôlé et où les flux d'entrée et de sortie sont étalés. «On va décider de tout ça rapidement et sereinement, sans tomber dans la surenchère sécuritaire, encore moins dans la polémique à laquelle se prête aujourd'hui la droite. Ce n'est pas d'actualité et je trouve ça indécent quand la même est responsable de la suppression voulue par Sarkozy des RG et de milliers de postes dans la police nationale et la gendarmerie», en profite pour dénoncer l' élu

G. B.

COGNAC

M^{me} Colette GADRAS, son épouse ;
M. Jean-Christophe GADRAS,
M. et M^{me} Frédérique DEVEZEAUD,
Noëlie et Emeline,
la famille LEBOURGEOIS
et leurs conjoints, ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont le regret de vous faire part
du décès de

M. Jean-Pierre GADRAS,

retraité de Saint-Gobain,
président de la Gaule Cognacaise,

à l'âge de 72 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée
le mardi 19 juillet 2016, à 10 h 30, en
l'église Saint-Jacques, suivie de l'inhu-
mation au cimetière de Châteaubernard.

M. Jean-Pierre Gadras repose à son
domicile.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

*AML PF, marbreries charentaises, Cognac,
Jarnac, 15, avenue Paul-Firino-Martell
(ancienne rue de Pons), 05.45.82.41.05.*

« On n'est pas au bout de l'horreur »

ENTRETIEN Pour l'islamologue Mathieu Guidère, les terroristes de Daesh vont de plus en plus utiliser la stratégie de la dissimulation pour préparer et commettre des attentats

« **Sud Ouest** » Mohamed Lahouaiej Bouhlej était-il un vrai soldat de Daesh de son vivant ou l'est-il devenu après sa mort ?

Mathieu Guidère Depuis sa création, l'État islamique a institué trois statuts de combattants. Il y a d'abord ceux qui sont issus de Syrie ou d'Irak, appelés les « soutiens locaux ». Il y a ensuite ceux qui sont venus combattre dans ces deux pays, les « émigrés en terre d'islam ». Enfin, les « soldats du califat », qui ne sont pas allés combattre en Syrie ou en Irak, qui n'ont pas été formés, mais qui font allégeance à l'organisation et s'engagent à perpétrer des attentats dans leur pays.

Quand Daesh revendique un attentat via son agence officielle, Amaq, cela signifie à coup sûr que son auteur a fait allégeance au moins une fois. C'était le cas avec le tueur des deux policiers à Magnanville ; c'est pareil avec l'auteur de l'attaque de Nice. La différence est qu'à Nice il s'agissait cette fois d'un attentat de masse et pas ciblé.

type d'action qu'il veut mener. Il est probable, dans le cas de Nice, que la date symbolique du 14 juillet aura été donnée à l'auteur de l'attentat, mais pas la façon de procéder.

Mohamed Lahouaiej Bouhlej a échappé aux radars. Cela signifie-t-il que les terroristes seront plus difficiles à détecter ?

C'est la stratégie de la « taqiya », de la dissimulation. Daesh ne fait que reproduire ce que font les armées occidentales en Syrie ou en Irak, avec

« Si la France est dans le collimateur, c'est parce qu'elle participe de façon très active aux expéditions militaires en Irak et en Syrie »

les forces spéciales qui se fondent dans la population et sont impossibles à reconnaître. Ce sont des combattants clandestins. Daesh agit exactement de la même manière en déclarant « œil pour œil, dent pour dent ».

À Nice, le camion n'était pas bourré d'explosifs

pas au reste du monde. Aujourd'hui, toute l'économie mondiale passe par le numérique. Pour différencier les terroristes du reste du monde, il faudrait des moyens considérables.

La France est-elle principalement visée à cause de son mode de vie ?

Cela n'apparaît jamais dans les revendications adressées par Daesh. Certes, les djihadistes condamnent le mode de vie français et occidental, mais, si la France est dans le collimateur, c'est parce qu'elle participe de façon très active aux expéditions militaires en Irak et en Syrie. Et qu'elle communique beaucoup au sujet de cette participation. C'est le seul argument qui revient depuis 2012 et les assassinats perpétrés par Mohamed Merah.

De 1997 à 2012, la France a été épargnée parce qu'elle était inactive dans les opérations militaires au Proche-Orient. Elle était certes condamnée pour sa politique contre le voile is-



Mathieu Guidère : « Quand Daesh revendique un attentat, cela signifie à coup sûr que son auteur a fait allégeance. » PHOTO DR

lamique, mais ce n'était pas suffisant pour justifier un attentat.

Or, Daesh considère que depuis l'intervention en Libye la France s'est alignée sur la politique américaine et qu'elle est devenue un envahisseur islamophobe.

De surcroît, la France et la Belgique francophone apparaissent comme plus fragiles par rapport à d'autres pays comme l'Angleterre ou l'Espagne, qui avaient été durement frappés et avaient donc réorganisé leurs services de renseignement. D'où l'implantation de réseaux et de cellules djihadistes.

Daesh accuse la France d'islamophobie, mais tue des musulmans dans ses différents attentats.

Pour Daesh, ce ne sont pas de bons musulmans. D'ailleurs, pour l'organisation, 90 % des musulmans dans le monde ne sont pas de bons croyants.

Recueilli par Benoît Lasserre

« Je ne veux pas de polémiques inutiles »

MANUEL VALLS Dans une interview au « Journal du dimanche », le Premier ministre a critiqué les prises de position des leaders de l'opposition

Manuel Valls estime que face à la menace du groupe État islamique, la « réponse ne peut pas être la "trumpisation" des esprits », même si « le terrorisme fait partie de notre quotidien pour longtemps ». « Soyons clairs : nous avons changé d'époque », souligne le Premier ministre dans « Le Journal du dimanche ». « La menace terroriste est désormais une question centrale, durable », prévient-il.

Selon lui, « on pourrait refuser de voir la réalité en face, oublier, passer à autre chose, mais je dois la vérité aux Français : le terrorisme fait partie de notre quotidien pour longtemps ». À propos de l'attentat de Nice, Manuel Valls affirme que

« Daesh fait feu de tout bois et encourage aussi le passage à l'acte d'individus inconnus de nos services », démentant toute « divergence » avec le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, à propos du caractère djihadiste de l'attaque de Nice.

« Éviter les polémiques »

Manuel Valls s'en prend aussi à l'opposition et à « certains politiques irresponsables [qui] disent que cet attentat était évitable ». « Je comprends les interrogations, les colères des proches des victimes [...] Mais je ne veux pas de polémiques inutiles », prévient le chef du gouvernement. « Les services de l'État et la Ville de Nice

avaient préparé ensemble ce 14 juillet, comme ils avaient préparé le carnaval ou l'Euro », rappelle Manuel Valls en réponse à Christian Estrosi, président LR de Paca, qui critique depuis jeudi soir les moyens engagés pour assurer la sécurité dans sa ville.

« Si Christian Estrosi, ancien maire de Nice, avait le moindre doute, il pouvait demander l'annulation du feu d'artifice. Il ne l'a pas fait », dénonce Manuel Valls. Il met par ailleurs en garde contre toute surenchère : « Je vois bien, aussi, dans l'escalade des propositions, monter la tentation de remettre en cause l'État de droit. »



« La menace terroriste est désormais une question centrale, durable », prévient Manuel Valls. PHOTO M. ALEXANDRE/AFP

Maison Villevert ajoute des pierres à son édifice

MERPINS La société spécialisée dans les spiritueux innovants a lancé son propre réseau de distribution en France et en Espagne et agrandi son usine de conditionnement, Adeona



Chris Davesne et Jean Montarsolo devant le futur bâtiment central de l'usine. PHOTOS MICHEL AMAT

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

Pour 2020, Jean-Sébastien Robicquet, le patron de Maison Villevert, la société dont le siège social est implanté à Merpins, a fixé un objectif symbolique à ses équipes : atteindre 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, et un effectif de 100 salariés. Spectaculaire, pour une société qui est partie de rien il y a quinze ans, et qui affichait en 2015 un chiffre d'affaires de 50 millions d'euros, et 58 sa-

lariés. La progression se poursuit à un bon rythme. « En 2016, on devrait atteindre 60 millions. Pour les embauches, on est un peu en avance, on a dépassé les 70 salariés », relève le président.

La culbute s'explique en partie par le lancement en juin de son propre réseau de distribution, Renaissance Spirits. Une pierre de plus à un édifice conçu par Jean-Sébastien Robicquet autour d'un ingrédient central, la grappe de raisin. « Je suis un "grappe evangelist", un évangéliste du raisin », se décrit-il en souriant.

La vitrine française

Il n'y a pas si longtemps, la société cultivait la discrétion. Peut-être parce qu'elle avait commencé dans le négoce de vin, d'où son nom initial d'Eurowinegate (ou EWG), porté jusqu'en 2015. Aujourd'hui, Maison Villevert assume ses succès au grand jour. Lors du festival Blues Passions, elle s'est affichée en partenaire important, en ciblant le Voodoo Club, une scène branchée portée sur l'innovation.

Cela avait de la résonance pour Jean-Sébastien Robicquet. « C'est par l'innovation incessante que nous, pe-

tite société, restons sous-traitant d'une boîte mondiale », souligne-t-il au sujet de la vodka « premium » Ciroc, que l'entreprise cognaçaise a conçue et vendue au géant des spiritueux Diageo, et dont elle assure tou-

jours la fabrication. En France, Villevert va désormais en mener la distribution. Le portefeuille de Renaissance Spirits intègre les créations maisons, le gin G'Vine, la tequila Excellia, la liqueur June, le vermouth La

Quintinié, mais aussi d'autres produits qui ne dépareillent pas, dont la vodka Beluga. Le réseau compte sept salariés en France, et dix pour sa branche espagnole, un pays friand de gin. « Le marché français est en devenir. Il



L'usine Adeona a permis à Maison Villevert de concentrer l'assemblage et le conditionnement



Le président Jean-Sébastien Robicquet mise sur l'anticipation dans tous les secteurs pour continuer à faire fructifier la société

bastien Robicquet. Autre signe extérieur de croissance, le chantier d'extension de l'usine de conditionnement « Adeona », à Salles-d'Angles, avance résolument. « L'important, c'est d'avoir de la capacité de respiration, de l'espace », professe Jean-Sébastien Robicquet. Il avait vu large avec un terrain de trois hectares dans la zone du Pont-Neuf.

Extraction d'arômes

Le bâtiment initial, qui a coûté 5 millions d'euros, en occupe 6 000 m². En septembre, il sera relié à deux blocs supplémentaires de 1 500 m² chacun, pour un coût de 4 millions d'euros. Une troisième phase permettra, si besoin, de dupliquer les bâtiments pour doubler la capacité.

Villevert a travaillé avec un cabinet

cognaçais, M-Architecture, en lui demandant une « façade significative » et un parcours agréable pour les visiteurs éventuels. D'où des passerelles qui relient les trois blocs, expliquent Jean Montarsolo, directeur général adjoint, et Chris Davesne, directeur industriel.

Le premier bâtiment est destiné à la distillerie, avec des spécialités rares, l'extraction d'arômes et la distillation de finition (le mariage des arômes), et une partie dédiée à la recherche et au développement. Le deuxième est un chai de stockage. Le troisième, celui qui existe déjà, abrite deux lignes d'embouteillage. « Tout est adapté aux règles les plus draconiennes en terme d'hygiène et de sécurité », pointent les concepteurs, soucieux de se projeter dans l'avenir.

serait indécent de ne pas y trouver des produits français, faits à Cognac. Aujourd'hui, les marchés se contractent, les consommateurs voyagent. Notre idée, c'est de travailler nous-mêmes le terrain de proximité, la France, l'Espagne. Et pour le très grand export, l'Asie, l'Amérique, on noue des alliances », expose Jean-Sé-

CHÂTEAUBERNARD

Deux jours et demi sans les parents !



Les filles encadrées par Marc et Léa étaient les premières à être de retour au centre de loisirs. PHOTO S. B.

Quand on est inscrit au centre de loisirs, on peut ne pas rentrer chez papa et maman le soir venu. C'est ainsi qu'une vingtaine de petits vacanciers, de 8 à 12 ans, ont participé au mini-camp basé sur le terrain de foot de Merpins, du lundi 11 au mercredi 13 juillet.

Encadré par Marc Lloyd qui préparait à cette occasion son diplôme de directeur, Nadia et Léa, tout ce petit monde a enfourché son vélo pour goûter aux joies de l'autonomie : monter une tente, préparer les repas, etc. Des matinées découvertes à vélo, des après-midi plus calmes préparatrices de veillées... les enfants ont adoré. Accueillis à leur retour par les plus petits le temps d'un repas pris en plein air, les re-

marques fusaient : « J'ai bien aimé parce qu'on avait tout le terrain de foot pour nous. On était libre ! » racontait Romain. « Qu'est ce que c'est bien d'être séparé de son petit frère », confiait Lilian. « Et quand on a un grand frère aussi ! », surenchérit Romain.

Chez les filles, un peu agacées par le comportement des garçons aux abords de la tente la nuit venue - « ils éclairaient tout le temps la tente avec leur lampe de poche » -, toutes ont plébiscité la baignade et la grande veillée de mardi. « On y a fait quatre danses ! ». La soirée s'est poursuivie en chants et guitare avec Jean-Baptiste Gasseling, en présence de quelques élus et... des parents !

Sandra Balian